

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie s'est réuni le 28 novembre 2025, sous la présidence de M. Alexandre RASSAERT, Président du Conseil d'Administration de l'E.P.F. Normandie, en présence de M. Philippe LERAÎTRE, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales représentant M. le Préfet de la Région Normandie, de M. Laurent DEGEZ, Contrôleur Général Economique et Financier et de M. Kamal KEHILA, Agent Comptable de l'EPF Normandie

- Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2012-1247 du 07 novembre 2012, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011, le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018 et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025
- Vu les articles 175 3°, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu l'arrêté du 7 aout 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,
- Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE
BUDGET INITIAL 2026**

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les prévisions budgétaires suivantes :

Niveau d'emploi prévisionnel :

- 78 ETPT,

Compte de résultat prévisionnel :

- 7 355 000 € de charges de personnel
- 44 420 485 € de charges de fonctionnement
- 20 161 015 € de charges d'intervention
- 73 540 645 € de produits
- 1 978 718 € de résultat patrimonial

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale :

- 2 262 538 € de capacité d'autofinancement
- 444 350 € d'emplois
- 2 262 538 € de ressources
- 1 818 188 € de variation de fonds de roulement



Article 2 :

Les tableaux de présentation des emplois et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,

Alexandre RASSAERT

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

Gilles GAL

Délibération approuvée

A Rouen, le

Le Préfet,

28 NOV. 2025

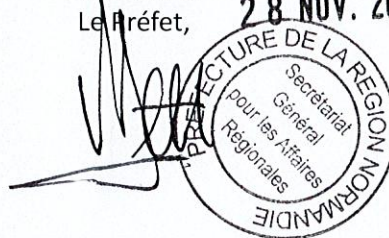


TABLEAU 1
Autorisations d'emplois
Budget Initial 2026

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	78
Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c) :	0

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat (c).

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme \(décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme\) et des autres dépenses de personnel](#)

	PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *
TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (1 + 2 + 3 + 4)	78	7 355 000
1 - TITULAIRES	0	0
* Titulaires État	0	0
* Titulaires organisme (corps propre)	0	0
2 - CONTRACTUELS	78	4 189 000
* Contractuels de droit public	5,25	487 000
- CDI		
- CDD		
. Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	5,25	487 000
* Contractuels de droit privé	72,75	3 702 000
- CDI	70,25	3 608 442
- CDD	2,5	93 558
3 - CONTRATS AIDES	0	0
4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)		3 166 000

* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité](#)
(Mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT **	Dépenses de personnel **
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (5 + 6)	0	0
5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0
6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0

** Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de personnel du budget de l'organisme.

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme](#)
(Mise à disposition entrantes)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT ***	Dépenses de fonctionnement ***
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (7 + 8)	0	0
7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0	0
8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0	0

*** Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de fonctionnement du budget de l'organisme.

TABLEAU 2
Compte de résultat et état de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés
Budget Initial 2026

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Budget Rectificatif	Montants budget rectificatif	Montants Budget Initial 2026	PRODUITS	Montants Budget Rectificatif	Montants budget rectificatif	Montants Budget Initial 2026
	n°1 2025 (vote au CA du 11/07/2025)	n°2 2025 (proposition soumise au vote du CA du 28/11/2025)			n°1 2025 (vote au CA du 11/07/2025)	n°2 2025 (proposition soumise au vote du CA du 28/11/2025)	
Personnel	7 182 000	7 182 000	7 355 000	Subventions de l'Etat	-	-	-
dont charges de pensions civiles*	136 000	136 000	125 000	Fiscalité affectée	13 422 226	13 422 226	13 650 458
d'investissement	45 173 100	45 246 840	44 396 485	Autres subventions	22 119 699	21 093 874	21 410 760
d'entretien	32 035 000	32 800 000	32 000 000	Participations EPF	8 294 400	7 929 785	7 207 660
d'exploitation	3 165 000	3 080 000	3 375 000	FICHES	10 643 199	10 643 199	11 500 000
d'investissement	350 000	350 000	350 000	ETUDES_GENERALES	1 013 500	943 375	734 700
d'entretien	100 200	46 450	157 125	OB_S_STRAT	403 600	338 315	125 900
d'exploitation	1 228 500	1 038 175	1 306 700	ETUDES_INNOV	-	29 200	-
d'investissement	8 294 400	7 932 215	7 207 660	ACF	1 250 000	920 000	1 779 000
d'entretien	20 733 500	20 918 145	20 161 015	FFPR	514 800	290 000	63 500
d'exploitation	19 000 000	19 500 000	19 000 000	Autres produits	33 362 500	34 290 240	38 854 900
d'investissement	1 453 900	1 156 545	1 115 925	CESSIONS	29 800 824	23 856 826	32 800 000
d'entretien	279 700	261 600	45 090	REC.LOCATIVES	335 500	345 340	345 000
				REMBOURSEMENTS	2 865 000	2 466 000	2 705 000
				AUTRES RECETTES	127 000	148 900	115 000
				Variation de stock	234 175	7 463 194	2 889 000
TOTAL DES CHARGES (1)	73 088 600	73 346 985	71 912 500	TOTAL DES PRODUITS (2)	69 904 425	68 906 340	73 915 218
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	2 002 718	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	4 184 175	4 540 645	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	73 088 600	73 346 985	73 915 218	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	73 088 600	73 346 985	73 915 218

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Budget Rectificatif	Montants budget rectificatif	Montants Budget Initial 2026
	n°1 2025 (vote au CA du 11/07/2025)	n°2 2025 (proposition soumise au vote du CA du 28/11/2025)	
Résultat de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-	4 540 645	2 002 718
+ dotations sur amortissements, dépréciations et provisions	302 600	320 400	283 600
+ reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs		2 900	
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs			
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (AIF)	-	4 223 145	2 286 538

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Budget Rectificatif	Montants budget rectificatif	Montants Budget Initial 2026	RESSOURCES	Montants Budget Rectificatif	Montants budget rectificatif	Montants Budget Initial 2026
	n°1 2025 (vote au CA du 11/07/2025)	n°2 2025 (proposition soumise au vote du CA du 28/11/2025)			n°1 2025 (vote au CA du 11/07/2025)	n°2 2025 (proposition soumise au vote du CA du 28/11/2025)	
Insuffisance d'autofinancement	3 881 575	4 223 145	-	Capacité d'autofinancement	-	-	2 286 538
Investissements	828 000	633 250	444 350	Financement de l'actif par l'Etat			
Remboursement des dettes financières	-	-	-	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat		2 900	
				Autres ressources			
				Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	4 709 575	4 856 395	444 350	TOTAL DES RESSOURCES (6)	-	2 900	2 286 538
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	-	1 842 188	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	4 709 575	4 853 495	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Budget Rectificatif	Montants budget rectificatif	Montants Budget Initial 2026
	n°1 2025 (vote au CA du 11/07/2025)	n°2 2025 (proposition soumise au vote du CA du 28/11/2025)	
Variation du FONDS DE ROULEMENT - APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-	4 709 575	4 853 495
Variation du BÉSOIN EN FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-	4 448 201	4 776 901
Variation de la TRESORERIE - ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-	260 374	3 076 594
Niveau du FONDS DE ROULEMENT		212 130 085	211 988 165
Niveau du BÉSOIN EN FONDS DE ROULEMENT		180 019 141	182 691 441
Niveau de la TRESORERIE		32 110 944	29 296 724

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"